



F.P.S.I.

Mieux former, c'est mieux sécuriser

Formation Prévention Secourisme Incendie

BP 90030 / 91311 MONTHLERY Cedex

Tél : +33 (1) 69 63 04 47

Fax : +33 (1) 69 63 01 67

contact@fpsi.fr

D.S.A. (Défibrillateur Semi Automatique)

Attestation d'habilitation à l'utilisation du D.S.A.

Profil du stagiaire :

Cet enseignement s'adresse aux infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, ambulanciers titulaires du C.C.A. et à toute personne titulaire de l'A.F.C.P.S.A.M. ou du C.F.A.P.S.E., dont la fonction ou le poste de travail requiert la connaissance pratique de l'utilisation d'un Défibrillateur Semi – Automatique.

Objectifs :

- Perfectionner les connaissances essentielles pour secourir une personne en arrêt cardiaque et optimiser les chances de rétablir les fonctions vitales par une équipe médicale.
- Intégrer l'utilisation de D.S.A. au matériel de secours d'urgence et de réanimation.

Durée : 2 jours, examen inclus.

Programme :

Cette formation, essentiellement pratique, conforme à l'arrêté du 04 février 1999, est effectuée à partir de cas concrets.

- Rappel des techniques de base :

- . Identification d'un arrêt cardio-ventilatoire.
- . Manœuvres de réanimation seul et à deux sauveteurs.
- . Mise en œuvre de techniques de réanimation intégrant le matériel d'oxygénothérapie.

- Connaissances et utilisation du D.S.A. :

- . Objectifs de la défibrillation
- . Cadre réglementaire
- . Présentation du matériel et principe de fonctionnement
- . Mise en œuvre de l'appareil, procédures et exercices pratiques
- . Sécurité et maintenance

Déroulement :

Les connaissances requises pour l'obtention de cette attestation sont regroupées dans un programme réalisant un enseignement modulaire, progressif et intégré.

Validation :

Les candidats sont présentés devant un jury. Cette formation est sanctionnée par une attestation officielle d'habilitation, valable un an.